

Conseil communal du 5 juin 2025

Présents :

S. HOFFMANN, bourgmestre,
C. MOES, D. WELTER-KARGER, échevins;

Ch. BOULANGER-HOFFMANN, J. CARELLI,
J.-P. LICKES, L. COLLING, K. HERMANN,
Y. MESQUITA, M. ROEMER, N. ZIGRAND,
conseillers.

P. REISER, secrétaire communal.

Absent (excusés): /

Séance à huis clos

Organisation scolaire - Propositions de réaffectation

Comme chaque année, le conseil communal procède aux propositions de réaffectation de personnel enseignant, en tenant compte des avis du comité d'école de notre commune.

Logements sociaux dans la résidence Ermesinde à Eischen - Attribution sur avis de la commission d'accompagnement

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, la mise à disposition d'un logement social actuellement vacant.

Séance publique

Ecole fondamentale - Organisation scolaire et PDS 2025-2026

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet d'organisation scolaire 2025/2026 et le plan de développement scolaire.

Il y aura en tout 28 classes (+2 par rapport à l'année scolaire 2024/2025) pour 440 élèves (+15 par rapport à 2024/2025), répartis sur les établissements à Eischen, Hobscheid et Septfontaines.

Enseignement musical - Organisation scolaire 2025-2026

(Le conseiller Kevin HERMANN ne prend pas part à ce point de l'ordre du jour, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi communale.)

L'organisation de l'enseignement musical de notre commune pour l'année scolaire 2025-2026 dans le cadre de la « Musekschoul Westen » est adoptée à l'unanimité par le conseil communal.

Au total, 101 élèves sont inscrits aux cours collectifs et 84 aux cours individuels (instrument).

Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024

Sur un total de 94.315 euros qui restent à recouvrer, une décharge de 1.708 euros proposée par le receveur communal (créance irrécouvrable) est retenue à l'unanimité par le conseil communal.

Règlement communal de police relatif à l'assainissement des eaux (adaptations sur base du règlement-type ALUSEAU)

Le conseil communal approuve à l'unanimité un règlement communal de police relatif à l'assainissement des eaux, ceci sur base d'un modèle proposé au niveau national (simplification administrative).

Avenant à la convention du 5 juin 2019 relative à la construction et à l'exploitation d'un Centre pour personnes âgées à Eischen

Le conseil communal approuve à l'unanimité une adaptation de la convention conclue en 2019 avec l'asbl HPPA pour la construction et la gestion du CIPA à Eischen, avec notamment une majoration des chambres et appartements réservés aux habitants de notre commune, tout comme une participation financière à la décoration artistique à l'intérieur du bâtiment (photos locales et régionales).

Conventions de mise à disposition des églises, propriétés de la commune de Habscht au fonds de gestion des édifices religieux

Les conventions pour la mise à disposition des églises communales au Culte étant venues à échéance, la mise en location des églises d'Eischen et de Septfontaines est remplacée par une mise à disposition ponctuelle contre indemnité forfaitaire par utilisation. Les deux églises pourront dès lors plus souvent être utilisées pour des activités culturelles. Le statut de l'église de Hobscheid (location fixe) reste inchangé (vote à l'unanimité).

Transactions immobilières

Le conseil communal approuve, à l'unanimité, un acte de vente (acquisition par la commune) d'un terrain à Hobscheid, rue d'Eischen.

Le conseil communal approuve également à l'unanimité, un compromis de vente concernant un terrain à Eischen, rue de la Gare (intégration dans un projet de construction).

Est également approuvé avec toutes les voix, un compromis ayant trait à l'acquisition d'une partie de terrain à Eischen dans la rue du Bois.

Divers

Le conseil communal approuve un contrat de bail signé par le collège des bourgmestre et échevins concernant des terrains agricoles au-dessus de la Cité Bettenwiss (environ 49 ares) et servant à la mise en place de mesures additionnelles de protection contre les pluies torrentielles au profit de la Cité et de la rue de Clairefontaine. Le collège des bourgmestre et échevins remercie les propriétaires pour l'accord trouvé.